

## MONOXYDE DE CARBONE



Madame, Monsieur,

Chaque année de nombreux accidents par intoxication au monoxyde de carbone (CO) dans l'habitat sont enregistrés en France dont certains sont la cause de décès.

En effet, le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues sont susceptibles d'occasionner une exposition au monoxyde de carbone (CO) et un risque d'intoxication. La vigilance à l'égard de ce gaz indétectable et excessivement dangereux doit être maintenue.

Cette année encore, à partir du 18 novembre, l'Agence régionale de santé Normandie lance une campagne de prévention afin d'alerter les Normands du danger lié au monoxyde de carbone, via notamment un spot audio diffusé en alternance sur deux radios locales : France Bleu Normandie (semaines 47 et 49) et Tendances Ouest (semaines 49). L'ARS y rappelle les mesures de prévention à prendre avant l'hiver mais aussi les principaux gestes à accomplir en toute saison pour éviter l'intoxication au monoxyde de carbone.



Si vous souhaitez prendre part à cette campagne d'information et de sensibilisation, l'ARS Normandie met à votre disposition un kit de communication composé du spot radio, d'un prêt à insérer pour vos prochaines publications, d'un plan réseaux sociaux. [Ce kit est téléchargeable en cliquant ici.](#)

Vous trouverez également des vidéos d'information à destination du grand public et des professionnels sur le site internet de l'ARS Normandie à l'adresse suivante <https://www.normandie.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-7>.

Vous remerciant par avance de votre participation.

Si vous souhaitez obtenir d'autres supports, n'hésitez pas à contacter le service communication de l'ARS Normandie : [ars-normandie-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-communication@ars.sante.fr).



“ **AGIR ENSEMBLE POUR LA SANTÉ DE TOUS LES NORMANDS** ”

Direction générale

**ARS Normandie**

Esplanade Claude Monet, 2 place Jean Nouzille, CS 55035, 14050 Caen Cedex 4

[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr)



🌸 Retrouvez toutes nos mentions légales sur notre [site internet](#)

Les ministères sociaux agissent pour un développement durable. Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !